



LE DÉPARTEMENT

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

SOLIDARITÉ
ROUTES
CULTURE
TOURISME
COLLÈGES
SPORT/JEUN
ENVIRONNEM



RAPPORT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉPARTEMENT DU VAR

2021

Le mot du Président



Ce rapport 2021 présente la constance de l'engagement du Département du Var dans une démarche de développement durable et sa volonté de prendre en compte ces enjeux dans toutes ses missions de service public auprès des Varoises et des Varois.

En 2021, le Département maintient son engagement dans la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, en signant, avec l'Etat, la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) pour développer les actions sur le territoire. D'autres chantiers sont lancés comme le travail sur l'inclusion numérique des personnes éloignées de ces outils pour les aider dans leurs démarches quotidiennes.

En termes de valorisation du patrimoine culturel, le Département poursuit ses investissements à un haut niveau. Il a ainsi inauguré l'hôtel départemental des expositions du Var à Draguignan et réalisé la rénovation de l'aile ouest de l'abbaye de La Celle.

Dans la lutte contre le changement climatique, le Département investit dans un plan pluriannuel ambitieux de rénovation des collèges intégrant un axe énergétique, mais également des actions relatives à la qualité de l'air.

Enfin, dans l'action pour la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, le Département accueille tous les publics sur les maisons départementales de la nature et le muséum départemental du Var pour une sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Ce rapport témoigne des actions réalisées par le Département et nous engage à maintenir notre effort pour répondre aux enjeux grandissants du développement durable, afin de faire du Var un territoire toujours plus durable et dynamique, à l'écoute des attentes des Varois.

Marc Giraud
Président du Conseil départemental du Var



Sommaire

Méthodes d'élaboration et de lecture du rapport	P.4/5
Social	P.7
Collèges	P.9
Sport, jeunesse, enseignement supérieur et recherche	P.11
Culture	P.12
Routes et réseaux	P.14
Tourisme	P.16
Environnement, valorisation et préservation du cadre de vie	P.17
Qualité et performance de l'administration	P.20

Méthode d'élaboration et de lecture du rapport

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2 a introduit, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.

Au-delà de l'objectif réglementaire, ce rapport constitue, pour le Département du Var, un outil d'évaluation des actions réalisées dans le cadre de ses compétences, afin de mesurer sa contribution au développement durable et de rechercher des actions d'amélioration.

Pour la collectivité, c'est également un outil d'accompagnement au changement du fonctionnement interne, vers une plus grande transversalité et une sensibilisation accrue des agents sur cette thématique.

Enfin, dans une volonté de transparence et de présentation de l'information à destination du public, il s'agit de rendre compte de l'investissement du Département dans le développement durable et d'en partager les objectifs.

Conformément au décret d'application (n°2011-687) du 17 juin 2011, ce rapport comporte le bilan :

- des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.
- des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire varois, dans le cadre de ses compétences : social, collèges, sports/jeunesse, culture, routes, tourisme et environnement.

Il présente le bilan des actions réalisées sur l'année 2021, pour une présentation à l'assemblée départementale de février 2022, en préalable au vote du budget prévisionnel de 2022. Les indicateurs présentent des données chiffrées établies sur l'année 2020, pour disposer d'un bilan consolidé sur une année d'exercice complète.

L'action départementale est présentée sous l'angle des cinq finalités du développement durable définies par la loi (article L.110-1 du Code de l'environnement).



La **lutte contre le changement climatique**



La **préservation de la biodiversité**, des milieux et des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent



La **cohésion sociale** et la **solidarité** entre les territoires et les générations



L'**épanouissement** de tous les êtres humains



La transition vers une **économie circulaire**

Le rapport prend également en considération les cinq facteurs de la gouvernance, évoqués dans le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable (sur la base du chapitre 28 de Rio), à savoir :

- la participation des acteurs,
- l'organisation du pilotage,
- la stratégie d'amélioration continue,
- la transversalité des approches,
- le suivi et l'évaluation partagée.

Enfin, le rapport de performance et de développement durable 2021 évoque également l'engagement du Département, politique par politique, dans une perspective de contribution aux **17 objectifs mondiaux de développement durable** définis par l'ONU en 2015 pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face aux changements climatiques d'ici à 2030.



Méthode d'élaboration et de lecture du rapport



En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 objectifs de développement durable ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>





**I - Exercer
les compétences
départementales**

Social

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

1. Pour l'insertion et le développement social :
 - pilotage des politiques de lutte contre les exclusions pour tous les publics en difficulté
 - gestion et pilotage du revenu de solidarité active (RSA), du fonds de solidarité logement (FSL), de la lutte contre la précarité énergétique, de l'amélioration de l'habitat et des aides individuelles à l'insertion.
2. Pour l'action sociale de proximité :
 - organisation de l'accueil, et l'accompagnement des publics en difficulté et des allocataires RSA,
 - mise en oeuvre des mesures de prévention et de protection de l'enfance,
 - pilotage des actions de prévention.
3. Pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :
 - gestion des prestations à domicile ou en établissement,
 - accompagnement des personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile,
 - tarification et gestion des agréments, des autorisations et contrôle des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées ou en situation de handicap,
 - tutelle administrative et financière de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
4. Pour la prévention et protection de l'enfance et des familles :
 - mise en oeuvre des missions de protection de l'enfance, de protection maternelle et infantile et des actions de santé déléguées au Département.
5. Pour le logement et la cohésion du territoire :
 - accompagnement des organismes contribuant au développement de l'habitat dans les territoires,
 - élaboration et mise en oeuvre avec l'État des documents stratégiques en matière d'habitat, et gestion d'un observatoire.

Chiffres clés

€ **215,7 M€ de budget** pour l'insertion et le développement social dont **198,4 M€** pour l'allocation RSA

34 793 foyers allocataires du RSA

8 146 familles ont bénéficié de secours d'urgence

€ **285,4 M€ de budget** pour l'autonomie des personnes dont **104,7 M€** pour l'APA

29 667 bénéficiaires de l'APA dont 19 546 à domicile et 10 121 en établissements

5 573 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH)

€ **81,1 M€** alloués pour la famille, la prévention et la protection de l'enfance

18 **4 171 mineurs** ont bénéficié d'une mesure d'aide éducative à domicile administrative ou judiciaire

€ **1,3 M€** engagé pour les subventions à l'amélioration de l'habitat



FOCUS



Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE)

Par la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE), signée le 12 juillet 2019 et par ses avenants successifs, le Préfet et le Président du Conseil départemental définissent des priorités conjointes dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, déclinées sous la forme d'engagements réciproques et d'actions assorties d'objectifs mesurables et d'indicateurs de résultats.

Cette contractualisation 2021 renforce des actions déjà engagées et en identifie de nouvelles (formation des professionnels, insertion par le logement ou la mobilité...). Elle porte le soutien financier de l'Etat à un montant de 2 319 684,30 €, soit une majoration de 19% entre 2020 et 2021.

Les actions développent la synergie des partenariats pour lutter contre la pauvreté et favoriser les actions de prévention et le retour à l'emploi des publics «cibles» du Département (jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, femmes victimes de violence, personnes en situation ou menacées de pauvreté).

FOCUS



Vaccination des publics des résidences autonomie par des équipes départementales

Au printemps 2021, le Département a organisé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et avec les directions des établissements, la vaccination des résidents et personnels des résidences autonomie contre la COVID 19. Cette action permet de vacciner 993 personnes.

Ainsi, 8 équipes mobiles, composées d'un médecin et d'un infirmier, ont ainsi été constituées. Ces binômes se sont déplacés du 8 février au 26 mars 2021 sur l'ensemble du territoire départemental, au sein des 33 établissements varois pour assurer l'administration des 1ères et 2èmes injections des vaccins.

Ces séances de vaccination ont pu également être proposées à des personnes extérieures aux établissements pour répondre à des besoins sur les territoires.

L'objectif a été de protéger les publics dépendants, leur rendre plus accessible la vaccination, répondre à l'enjeu de santé publique, participer à l'effort commun en temps de crise sanitaire et apporter le concours du Département à l'autorité sanitaire (Agence Régionale de Santé).

Indicateurs

- **605 bénéficiaires** d'un emploi aidé sur enveloppe départementale contractualisée
- **189 personnes** recrutées sur les marchés publics intégrant des clauses sociales suivis par le facilitateur départemental des clauses sociales
- **1 468 bénéficiaires** de l'aide sociale au titre du maintien à domicile (personnes âgées et personnes en situation de handicap)
- **4 989 consultations médicales** pour des enfants de moins de 6 ans effectuées dans les unités de promotion de la santé
- **772 jeunes bénéficiaires** d'un contrat jeune majeur dont **521** en hébergement, **86** en accompagnement et **165** en aide financière

Vidéo



Le revenu de solidarité active



L'allocation personnalisée d'autonomie



Les unités de promotion de la santé (UPS)





Collèges

FOCUS

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage du fonctionnement des collèges en matière d'accueil, d'entretien et de restauration, notamment avec la gestion du personnel technique des collèges,
- accueil des collégiens varois dans des locaux durables et un environnement numérique,
- pilotage opérationnel des projets de construction, d'aménagement, d'entretien et de renouvellement,
- pilotage et mise en oeuvre des obligations en matière de sécurité, santé et gestion des risques,
- pilotage et mise en oeuvre des actions en matière de qualité durable des constructions,
- développement du numérique éducatif dans les collèges en articulation avec l'État et selon un périmètre fixé par la loi.

Engagement fort dans la rénovation des collèges, intégrant l'axe énergétique du plan de rénovation des collèges et le plan d'action relatif à la qualité de l'air

Le Département du Var a engagé en 2019 une démarche d'actions et de travaux sur le patrimoine portant sur l'ensemble des collèges.

L'axe n°2 de cette démarche concerne la transition énergétique.

Les 7 collèges concernés sont : Henri Matisse (Saint-Maximin), Paul Cézanne (Brignoles), Pierre de Coubertin (Le Luc), le Fenouillet (La crau), Henri Bosco (La Valette du Var), Vallée du Gapeau (Solliès-Pont) et Jean Giono (Le Beausset).

Le titulaire du marché global de performance mettra en oeuvre les principaux objectifs de performances énergétiques et environnementaux dont notamment la maîtrise des consommations énergétiques et la réduction des émissions à effet de serre.

mations énergétiques et la réduction des émissions à effet de serre.

Par ailleurs, la qualité de l'air intérieur (QAI) est un enjeu majeur de santé publique. Le plan d'action relatif à la qualité de l'air concerne tout le patrimoine bâti départemental.

La campagne est découpée en deux phases, selon les échéances réglementaires : les collèges varois en 2021 et les autres bâtiments en 2022.



Chiffres



- 71 collèges publics
- 14 collèges privés
- 1 PC pour 3,6 collégiens



32 000 demi-pensionnaires



Collèges publics : 42 420
Collèges privés : 6 907



900 agents techniques des collèges



FOCUS

Appels à projet à destination des collégiens

Le Département propose chaque année un appel à projets à destination des collèges. Jusqu'à maintenant orienté vers l'environnement, la culture et le numérique, l'appel à projet s'est vu étoffé au cours de l'année scolaire 2020/2021 de la thématique égalité «filles-garçons».

Pour être sélectionné, le projet doit s'inscrire sur le territoire de proximité, être construit en pluridisciplinarité et avec des partenaires locaux et reconnus, et enfin s'inscrire dans le projet d'établissement du collège.

Les 4 thématiques de l'appel à projet répondent aux grands enjeux du développement durable qu'ils soient sociétaux ou environnementaux. En effet, le Département souhaite accompagner les collégiens afin de l'aider à se construire comme le citoyen de demain. Sur l'année scolaire 2020/2021, 108 projets ont ainsi été portés, malgré la complexité due à la situation sanitaire.



Vidéo



Plan de rénovation des collèges varois



Aide à la restauration scolaire dans les collèges

Indicateurs

- **7 rez-de-chaussée** rendus accessibles tout handicap sur l'année
- **24,1 KWh/m².an** de consommation moyenne au sein des collèges
- **19 installations** produisant des énergies renouvelables sur les collèges avec une production moyenne de **7,01 KWh/m².an**
- **36 collèges** engagés dans les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- **1 305 élèves** sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- **50 collèges** ayant répondu aux appels à projets de thématiques culturelles ou environnementales





Sport/jeunesse

Enseignement supérieur et recherche

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- accompagnement de la pratique d'activités physiques et sportives,
- valorisation des performances du sport varois et organisation des actions de sensibilisation,
- accompagnement des porteurs de projets et participation au financement des acteurs concourant au développement de l'enseignement supérieur,
- élaboration et mise en œuvre d'un document stratégique en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

FOCUS



Enrichissement du site sportnature.var.fr et création de l'application numérique

L'année 2021 est marquée par l'augmentation progressive des offres de pratiques sportives de pleine nature proposées sur le site sportnature.var.fr. L'objectif 2021 est de constituer une offre de 100 sorties sportives avec toutes les informations nécessaires pour les pratiquants afin de s'organiser en toutes précautions. Des disciplines nouvelles sont apparues (escalade, cyclotourisme) et des compléments d'offres réalisés ont été effectués (randonnée, plongée, ...). Pour consulter ces informations, une application smartphone a été mise en ligne.

Chiffres clés



- **227 495 licenciés** sportifs
- **1 953 club varois** référencés dans l'annuaire du sport varois (source comité olympique)



- **1 086 séjours** scolaires et de vacances financés pour les 6-18 ans
- **27 jeunes** ayant bénéficié d'une prime pour l'obtention du BAFA et du BAFD



- **2 239 600 €** alloués pour les clubs sportifs varois
- **700 000 €** consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche (540 000 € en fonctionnement et 160 000 € en investissement)
- **100** espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)

Vidéo



L'aide au BAFA et BAFD



Var jeunesse



Sportnature.var.fr, le site consacré aux sports de pleine nature





Culture

FOCUS

Diagnostiques archéologiques sur des sites présentant des projets de panneaux photovoltaïques

Depuis 2020, le Département a ouvert sa politique de prise en charge des diagnostics archéologiques à tous les types d'aménageurs. Cela lui permet notamment de prendre en charge des opérations liées à la mise en place de centrales photovoltaïques sur certains reliefs du Var. Deux opérations de ce type ont été réalisées en 2021, sur les communes de Figanières et Méounes-les-Montrieux.

Six autres opérations sur ce type d'aménagement sont d'ores et déjà prévues dans les années à venir.



Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- conservation du patrimoine et de la mémoire du Département,
- gestion des équipements départementaux,
- développement et animation de l'offre culturelle et artistique,
- collecte, conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel, scientifique et naturel,
- suivi archéologique départemental.

Chiffres clés

- 368 spectacles** programmés par les structures de spectacle vivant soutenues par le Département, ayant attiré 91 500 spectateurs
- 13 045 personnes** accueillies à l'Hôtel départemental des expositions autour des expositions, événements et actions de médiation proposées au public
- 634 032 pages** numérisées par les archives départementales du Var

- 12 630 visiteurs** à l'Abbaye de La Celle
- 3 232 élèves** impactés par l'ensemble des médiations et actions mises en place par le Département en direction des scolaires
- 273 720 documents** mis à la disposition des bibliothèques varoises (livres, musique, films et jeux vidéo) par la médiathèque départementale



Culture



FOCUS

Parcours littoral d'architecture contemporaine, mettant en valeur le patrimoine architectural varois des XXème et XXIème siècle

Conçu dans le cadre du programme Interreg Marittimo Intense, le parcours littoral d'architecture contemporaine est un circuit de découverte du patrimoine architectural des XXème et XXIème siècles qui s'appuie sur le parcours cyclable du littoral.

Il a un double objectif :

- développer le tourisme durable intégrant la mobilité douce et l'intermodalité ;
- valoriser des zones naturelles protégées, le patrimoine culturel et architectural.

Le choix des sites patrimoniaux a été réalisé selon leur intérêt architectural, leur inscription au titre des monuments historiques ou leur labellisation Architecture remarquable par le ministère de la Culture.

Au total, 52 sites ont été retenus dans le parcours littoral d'architecture. Le parcours est composé de 8 parcours cyclables ou pédestres de découverte à la journée, de Bandol à Saint-Raphaël.

Au total, le parcours se déroule sur 131 km. Le Département a réalisé des plaquettes et développé une application "ArchXXL", que le visiteur peut télécharger grâce au QR code présentés sur des totems d'informations installés à l'entrée et à la sortie de chaque parcours.



Indicateurs

- **6 interventions** en archéologie préventive
- **8 689 visiteurs** au muséum départemental du Var, dont **981 scolaires**
- **12 630 visiteurs** à l'Abbaye de La Celle
- **13 045 visiteurs** à l'Hôtel départemental des expositions, dont **1 727 scolaires**
- **2 025 personnes** ont assistés aux « Voix départementales »
- **140 190 visiteurs** sur le site internet des Archives départementales du Var

13

Vidéo



L'Hôtel départemental des expositions du Var



Les Voix départementales 2021



Le parcours littoral d'architecture contemporaine





Routes et réseaux

FOCUS



Réalisation d'opérations de nettoyage des abords des routes départementales afin de réduire la pollution et l'atteinte aux paysages causée par les dépôts sauvages de déchets

Cette politique se concrétise par :

- actions au service de l'utilisateur pour un réseau et des conditions de circulation de qualité,
- organisation et gestion du transport à l'attention des élèves et étudiants en situation de handicap,
- pilotage du déploiement des infrastructures numériques pour le très haut débit fixe et mobile.

Le Département a organisé une campagne spécifique de collecte de déchets sur les bords de route afin de réduire la pollution et l'atteinte aux paysages.

Des équipes de 2 à 4 personnes ont été recrutées pour cette opération sur les secteurs de la Provence méditerranéenne, du golfe de Saint-Tropez et de Var Estérel. Elles ont été formées sur la sécurité et la signalisation des chantiers en bord de route circulée, à la manutention des différents déchets et au risque sanitaire.

L'image des sites traités a été grandement améliorée. Cette action réduit la pollution et facilite les opérations de fauchage, en évitant que les débris ne soient broyés par les machines et transformés alors en microparticules plus difficiles à traiter et pouvant être ingérées par la faune locale.

Le suivi quotidien d'activité a permis de dresser un bilan chiffré :

- 211 km de routes traités ;
- 185 jours de travail cumulés ;
- 2 250 sacs poubelle collectés ;
- 9 tonnes de déchets ramassés.

Chiffres clés



2 900 km de routes départementales
135,5 km cumulés de voies aménagées en faveur des modes doux



349 000 prises pour raccorder tous les Varois à la fibre optique en 2024



Le budget voté consacré aux routes et réseaux

- **33 M€** en investissement
- **9 M€** en fonctionnement

Vidéo



Entretien du réseau routier



Extension de l'aménagement numérique du territoire au périmètre des usages avec le lancement du chantier de l'inclusion numérique

Fin 2019, l'INSEE révélait que près de 17% de la population adulte est en situation totale ou partielle d'illectronisme alors que la dématérialisation des services publics s'accélère.

Ainsi, la commission de pilotage de l'aménagement et du développement numérique du Var, du 11 mai 2021, a souhaité une action coordonnée et prioritaire en faveur de l'inclusion numérique.

A la faveur du plan France Relance, les collaborations envisagées portent sur :

- le repérage, le référencement et l'interconnection des stratégies des acteurs varois de ce domaine ;
- l'amélioration du maillage territorial pour garantir une proximité de l'offre d'accompagnement adaptée aux besoins des bénéficiaires ;
- le suivi de l'offre pour l'adapter aux évolutions des services en ligne, des technologies, des cadres réglementaires, des besoins identifiés par les services sociaux, éducatifs.... et des attentes des bénéficiaires.

Cette démarche est initiée en partenariat avec le Hub du Sud, retenue par l'Etat et la Banque des territoires pour accompagner les acteurs de l'inclusion numérique sur PACA, à travers notamment la formation et l'évaluation régulière des conseillers numériques.

Le Département a recruté 4 conseillers numériques en 2021 (2 sur Toulon et 2 sur Draguignan).



Vidéo



Le déploiement de la fibre optique

Indicateurs

- **140 Km** de chaussées renouvelées dont 78 réalisées en techniques à froid et 13,5 réalisées en techniques tièdes
- **4 000 personnes** ayant suivi une formation sur la sécurité routière
- **871 élèves et étudiants** en situation de handicap dont les frais de transport sont pris en charge par le Département
- **2,5 M€** consacrés au transport des élèves et étudiants en situation de handicap
- **251 000 locaux** raccordables à la fibre optique dans les 34 communes déployées par Orange et SFR (initiative privée)
- **80 700 locaux** raccordables à la fibre optique dans les 119 communes déployées par Var THD (initiative publique)



Tourisme



Cette politique se concrétise par :

- qualification de l'offre touristique par la mise en oeuvre de labels, la promotion de marques, l'organisation de concours,
- structuration de l'offre touristique par la création et la promotion de circuits et d'itinéraires touristiques,
- élaboration et mise en oeuvre de toute action à dominante touristique susceptible de renforcer l'attractivité du Département du Var.

Vidéo



Tourisme et Handicap



GRITACCESS - Sur les traces des monastères

FOCUS

Projet européen GRITACCESS : sur les traces des monastères varois

Le Département est engagé depuis 3 ans dans la création d'un parcours patrimonial et touristique intitulé "Sur les traces des monastères varois", dans le cadre du projet européen GRITACCESS (grand itinéraire tyrrhénien accessible) regroupant plusieurs régions italiennes, la Sardaigne et la Corse.

Composé de 17 sites répartis sur l'ensemble du territoire, il est ouvert à tous, praticable en toute autonomie et disposera d'outils d'accessibilité.

A venir, la création d'une maquette numérique à l'Abbaye de la Celle, la proposition de l'audio-description de la vidéo de présentation de l'itinéraire, l'intégration du parcours et la présentation des sites dans une application numérique, permettront d'offrir un parcours de découverte adapté à chacun.

Intégré au programme Marittimo Italie-France 2014-2020, "Sur les traces des monastères" est un projet de coopération européenne.

Pendant les périodes de confinement, les 14 partenaires se sont rencontrés lors d'événements virtuels qui ont permis de valoriser notre territoire et ses acteurs.



Indicateurs

- **143 sites** sites labellisés tourisme et handicaps et Var accessible
- **2 200 Kms** de sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- **100** espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)

Chiffres clés

 **52,3 millions** de nuitées
6,8 millions de touristes

 **14** manifestations touristiques aidées par le Département



2,3 milliards d'euros de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes



Environnement

Valorisation et préservation du cadre de vie

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- aménagement, et gestion des espaces naturels sensibles (ENS) selon les enjeux liés à la biodiversité et à l'accueil du public,
- gestion de la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures,
- entretien et débroussaillage des terrains départementaux,
- protection de la forêt contre les incendies et accompagnement de la DFCI,
- élaboration et suivi du schéma d'accès à la ressource forestière,
- accompagnement de la modernisation des outils productifs agricoles et agroalimentaires,
- collecte, conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel, scientifique et naturel,
- sensibilisation du public à l'environnement,
- gestion du laboratoire départemental d'analyses et d'ingénierie et de l'organisme d'inspection,
- pilotage et mise en oeuvre des actions liées
- à la gestion des risques sanitaires de compétence départementale,
- suivi archéologique départemental,
- ingénierie auprès des communes (en coordination avec la Société publique locale - ID 83) et des services de la collectivité, notamment dans les domaines de l'eau et l'information géographique.

Chiffres clés



245 espaces naturels sensibles, une superficie totale de 13 616 hectares



26 829 visiteurs dans les maisons départementales de la nature



6,27 M€ consacrés aux espaces naturels, forestiers et agricoles



1 200 hectares de travaux de débroussaillage subventionnés en co-financement mesure Feader



3 387 analyses des eaux de baignades sur l'année



FOCUS

Développement d'une application mobile pour recenser les informations utiles à la gestion de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (RNNPM)

Le Département assure la gestion de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures et ses missions sur ce territoire. La réserve naturelle dispose pour cela de bases de connaissance du patrimoine et des activités alimentées entre autres par des équipes intervenant sur le terrain.

Afin d'améliorer la collecte et le traitement des informations, une application cartographique mobile facilitant la saisie des informations sur le terrain a été mise en place.

Trois thématiques sont relevées et géolocalisées :

1. La faune/flore avec le nom des espèces, leur âge en précisant s'il s'agit d'une nouvelle espèce ou d'une espèce exotique invasive. Les animaux morts sont également pointés ;
2. la fréquentation avec le type d'utilisateur (randonneur, chasseur...) et le nombre ;
3. les infractions avec la nature de l'infraction (déchets, dégradation) et la sanction mise en place (contravention, rappel des règles,...).



Les Espaces Naturels Sensibles

FOCUS

Travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de l'ensemble du site de l'écoferme départementale

Après 2 ans de travaux, afin de mieux accueillir les personnes à mobilité réduite (PMR), l'Ecoferme départementale de la Barre a ouvert ses portes au grand public le 19 mai 2021.

A l'ouverture, les personnes à mobilité réduite ont pu découvrir l'ensemble des restanques constituant le site. Au-delà de l'accès à la bastide principale, il a été pris en compte l'organisation globale avec les différents ateliers pédagogiques proposés par les médiateurs.

Ce cheminement permet une visite en autonomie grâce à la mise en place de panneaux explicatifs sur les différentes thématiques proposées au public (potager, jardins à thèmes et animaux de la ferme...). Des médiateurs nature sont à disposition pour informer les visiteurs.

Le site est à présent ouvert 5 jours sur 7 au grand public et propose des médiations et ateliers chaque mercredi et durant les vacances scolaires.

Pour la période d'ouverture de l'écoferme du 19 mai au 30 juillet 2021, la fréquentation de l'établissement a été de **3033 visiteurs** en respectant les normes sanitaires en vigueur.



La protection incendie, une priorité pour le Département du Var

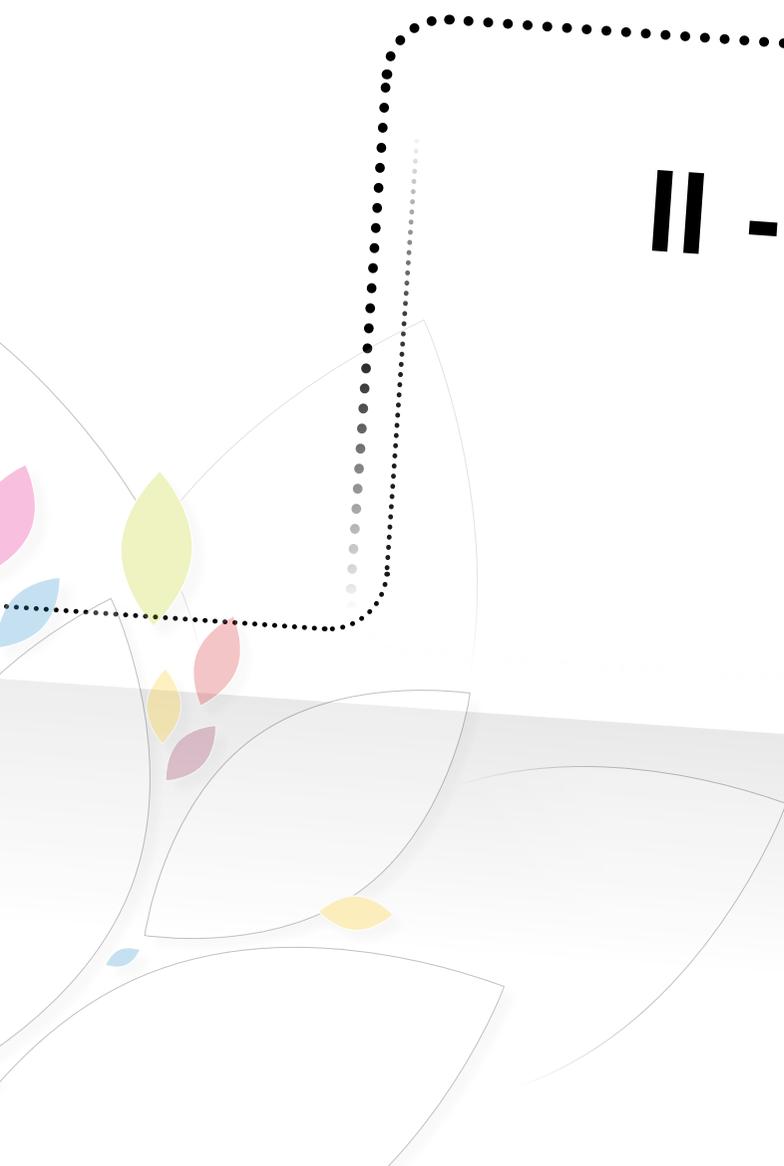
Indicateurs

- **16 254 visiteurs** à la maison départementale de la nature des 4 Frères
- **10 575 visiteurs** à la maison départementale de nature du Plan
- **279 animations** gratuites et tout public offertes par les maisons départementales de la nature
- **42 kms** de pistes DFCI subventionnés
- **18 patrouilles** de surveillance armées par les forestiers sapeurs du Département, représentant 2 259 homme/jour sur la saison

Vidéo



La surveillance des eaux de baignade



II - Rendre exemplaire la gestion de la collectivité



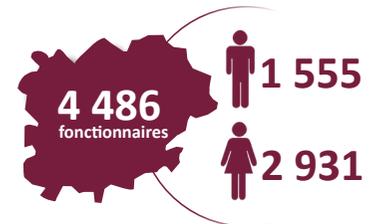
Qualité et performance de l'administration

Qualité et performance de l'administration

La volonté d'améliorer le fonctionnement interne de la collectivité se traduit par des actions combinées, intégrées à tous les métiers :

- gestion des ressources humaines
- gestion de la santé au travail
- mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité, tenue de la comptabilité et ordonnancement des dépenses et des recettes,
- garantie de la fiabilité et de la sécurité des procédures d'élaboration, d'exécution et de contrôle du budget,
- gestion et encadrement de la commande publique
- contribution à la sécurité juridique de la collectivité et à la prévention des risques juridiques,
- organisation de la couverture des risques sur le plan assurantiel,
- gestion du patrimoine foncier et immobilier dans un souci d'optimisation, de rationalisation, de sécurité, santé et gestion des risques
- et mise en œuvre des actions en matière de qualité durable des constructions,
- gestion du patrimoine numérique du Département, tant immatériel que matériel et accompagnement des directions dans le développement des usages numériques
- gestion de la logistique générale et des manifestations départementales,
- mise en œuvre des actions en matière de sécurité et de sûreté des personnes et des biens, d'entretien et d'hygiène des locaux.

Chiffres clés



317 contractuels sur emplois permanents

€ 1 068,2 M€ de dépenses de fonctionnement
121,8 M€ de dépenses d'investissement (chap 20 à 23)



FOCUS

Tri sélectif dans les bâtiments départementaux

L'amélioration du tri sélectif des déchets de l'activité administrative va s'échelonner de 2021 à 2022, sur l'ensemble des bâtiments départementaux.

Une organisation du tri a été expérimentée sur le bâtiment Allègre à Toulon. Fort de cette expérience, cette méthodologie va être dupliquée sur les autres bâtiments du Département.

Dans les bureaux, seules perdurent les poubelles destinées au papier et aux cartons. Des points d'apports volontaires seront installés dans les circulations permettant de recueillir les autres déchets. Une première communication a été faite aux personnels occupant les locaux. Des visuels viendront compléter ce processus afin de réduire le nombre de non-conformités de la collecte (sacs souillés par des déchets). Les non-conformités génèrent des pénalités financières pour l'administration.

Avant la fin de l'année 2021, ce mode de fonctionnement du tri sera développé sur les bâtiments des Lices, Mayol, la Loubière et le Pôle Médico-social de Draguignan. Ce dispositif sera étendu aux autres bâtiments en 2022.



FOCUS

Dématérialisation de la procédure de mobilité interne

La dématérialisation de la procédure de mobilité interne marque la fin de l'utilisation de la fiche papier.

Les objectifs de cette dématérialisation étaient multiples :

- la réduction de la consommation de papier,
- la simplification du dépôt des candidatures pour les agents,
- une plus grande rapidité de traitement et une homogénéisation des pratiques,
- une amélioration de la mise en adéquation des compétences individuelles et des besoins de la collectivité à travers des actions de recrutement et de mobilité interne.

Le projet a été piloté par un chef de projet issu de la direction métier (DRH), associé à une équipe projet de collaborateurs experts du métier et de la direction technique (DSN).

L'outil mis en place est une plateforme de traitement de la mobilité interne qui permet le dépôt des offres d'emploi, le dépôt des candidatures, le traitement des candidatures...

Cet outil a été testé sur plusieurs mois, notamment pendant les périodes de travail en distanciel. Il a permis le maintien de la continuité du service public et l'égalité de traitement entre les agents.



Indicateurs

- **3 409 jours** de formation pour la fonction publique territoriale
- **180 jours** de formation pour la fonction publique hospitalière
- **195 contrôles** de rapport d'analyse des offres
- **129 marchés** centralisés notifiés (toutes procédures confondues)
- **48 marchés** intégrant des clauses ou des critères sociaux
- **96 marchés** intégrant des clauses ou des critères environnementaux
- **605 bénéficiaires** de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein de la collectivité



LE DÉPARTEMENT

390 avenue des Lices - 83076 TOULON CEDEX